

Réseau des acheteurs publics responsables en Hauts de France

APuRe Hauts-de-France

Les fondamentaux du réseau et sa feuille de route 2019

Eléments de contexte

Le développement d'une commande publique responsable a été réaffirmé par la parution du **Plan National de l'Achat Public Durable 2015-2020 (PNAAPD 2015-2020)** dans lequel on retrouve 3 axes (mobiliser les décideurs / accompagner les acheteurs / rendre compte des progrès réalisés) déclinés en 11 chantiers. La mise en œuvre de ces chantiers passe nécessairement par un accompagnement et la diffusion d'informations et de bonnes pratiques sur ce vaste domaine, au plus près des parties prenantes (acheteurs publics et opérateurs économiques).

A ce sujet, le chantier n°7 du PNAAPD 2015-2020 concerne particulièrement le soutien et le développement de « réseaux d'acheteurs publics permettant de développer les bonnes pratiques sur l'achat public durable ».

Même si la possibilité d'intégrer des dispositions sociales et environnementales dans les marchés publics est bien affirmée, les objectifs du PNAAPD 2015-2020 ne sont pas encore atteints :

- 30% des marchés passés au cours de l'année qui comprennent au moins une disposition environnementale,
- 25% de marchés comprenant au moins une disposition sociale,
- ou encore dès l'étape de la définition du besoin, 100% des marchés faisant l'objet d'une analyse approfondie, visant à définir si les objectifs du développement durable peuvent être pris en compte dans le marché.

La commande publique est de plus en plus considérée comme un outil de politiques publiques pour des organisations socialement exemplaires et non uniquement restreinte à une simple fonction support. Elle est ainsi régulièrement sollicitée en appui des orientations politiques nationales, par exemple dans le cadre de la récente « Feuille de Route Economie Circulaire » (FREC, mai 2018). Les attentes vis-à-vis des acheteurs publics sont nombreuses et nécessitent un accompagnement par des démarches de professionnalisation (formation, échanges de bonnes pratiques...) pour contribuer à la progression vers des achats plus responsables socialement et environnementalement.

Dans le **rapport « La commande publique responsable. Un levier insuffisamment exploité »**, présenté par Mme Patricia LEXCELLENT et adopté par le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) en mars 2018, le rôle essentiel des réseaux d'acheteurs dans le développement d'une commande publique durable est souligné, tout en regrettant le déficit de moyens affectés. La première piste de progrès identifiée par le CESE, à savoir « Accélérer les formations et les échanges de pratiques vertueuses entre acheteur-euse-s » souligne qu'il est « nécessaire de soutenir l'animation des réseaux d'acheteur-euse-s et de renforcer la coordination entre eux afin de partager les solutions innovantes et les exemples de "bonnes pratiques" ». Le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) et les régions sont interpellés en ce sens par le CESE. Le CGDD, en tant que pilote du PNAAPD 2015-2020, a en charge l'animation d'un Inter-réseaux Commande publique et développement durable permettant de mutualiser et partager leurs travaux à une échelle nationale.

Dans la région Hauts-de-France, la commande publique était estimée en 2015 à 2 milliards d'euros, pour moitié dépensés par les collectivités territoriales. Ce montant de dépenses suggère une concertation et un travail collectif pour optimiser et améliorer la performance des achats.

A cette fin, la Préfecture de Région Hauts-de-France a mis en place depuis fin 2016 un Observatoire Régional de la Commande Publique (ORCP) qui rassemble « l'ensemble des acteurs publics autour de cette responsabilité économique et sociétale que constitue l'achat public ». Cet observatoire est constitué de sept groupes de travail thématiques et techniques, donc cinq ont un lien plus ou moins étroit avec l'achat public responsable :

- Performance économique de la commande publique
- Accès des TPE - PME à la commande publique
- Clauses sociales
- Clauses environnementales
- Innovation dans la commande publique.

Le groupe thématique de l'ORCP consacré aux clauses environnementales, animé par le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) et auquel participe notamment la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), a retenu parmi ses axes de travail de « renforcer le partage et la diffusion des expériences et bonnes pratiques d'achat responsable en Hauts-de-France ». La proposition de structurer un réseau régional d'acheteurs sur les achats publics responsables, s'appuyant sur l'expérience des réseaux thématiques antérieurs, a été validée lors de l'Assemblée Générale de l'ORCP du 26 janvier 2018.

Pour mémoire, dès 2002, la CUD avait créé le premier réseau régional d'acheteurs sur cette thématique. Elle avait mobilisé une dizaine de collectivités territoriales selon deux critères : le nombre d'habitants et le volume annuel d'achat. Un réseau sur les achats publics responsables a été créé également en région Picardie (RESPIR) en 2014, rassemblant cinq collectivités et une centrale d'achat (Cap'Oise).

La dynamique initiée par l'ORCP offre l'opportunité de constituer un réseau étendu à l'échelle des Hauts-de-France. Ainsi, la CUD, le CERDD et l'ORCP proposent de relancer un réseau achats publics responsables.

Les objectifs du réseau APuRe Hauts-de-France

Au vu des éléments de contexte identifiés plus haut, un réseau régional des acheteurs publics est créé pour alimenter et diffuser les principes et bonnes pratiques d'une commande publique durable.

Le réseau s'inscrit dans les chartes du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (Charte pour l'achat public durable) et de l'Observatoire Régional de la Commande Publique des Hauts de France (ORCP).

Son objectif général est de contribuer à la progression des pratiques d'achat public durable ainsi qu'à la qualification et montée en compétence des acheteurs publics des Hauts-de-France. Le réseau contribue ainsi aux objectifs du PNAAPD 2015-2020.

Ce réseau est ouvert à tous les acheteurs publics des Hauts-de-France. Il travaille en étroite collaboration avec l'ORCP.

Forme du réseau

Le réseau dans sa constitution s'accorde avec l'organisation souple et fédératrice de l'ORCP : il est une structure informelle sans personnalité juridique, ni budget propre.

Le réseau fonctionne grâce à la mise à disposition de ressources par ses membres. Cet appui se traduit notamment par la mutualisation de ressources humaines, la mise à disposition de locaux et d'outils informatiques, des laboratoires d'innovation et le cas échéant la réalisation d'achats au profit du réseau. Ces mises à disposition sont ponctuelles, sur un mode purement volontaire.

Les structures participantes peuvent également porter des projets pour le compte du réseau, lorsque l'identification d'une entité juridique est nécessaire. Elles peuvent solliciter et bénéficier de subventions en lien avec leurs prises en charge.

Participation au réseau

Tout acheteur public (soumis à l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics) de la région Hauts-de-France peut participer au réseau. Sont admises également les contributions de tout agent public s'il occupe des fonctions en lien avec l'achat et/ou le développement durable.

Sont admises, aux côtés des acheteurs publics, les structures ayant des objectifs de recherche, de formation ou d'accompagnement dans le domaine de l'achat public ou du développement durable. Les outils et pratiques développés par laboratoires d'innovation publique déployés dans les Hauts-de-France sont ouverts au travaux et apportent leur appui aux projets du réseau.

Enfin, peuvent être associés au réseau les organismes de formation universitaires et d'études supérieures.

Les entités qui rejoignent le réseau doivent désigner un ou plusieurs référents qui seront les points de contact du réseau.

Gouvernance du réseau

Le réseau fonctionne sur le mode participatif et collaboratif. Les orientations et décisions sont prises de manière collégiale après discussion entre ses membres dans des réunions ou par des échanges électroniques.

Pour son fonctionnement, des animateurs œuvrent pour assurer la circulation de l'information, la mise en place des outils partagés et l'organisation de réunions ou d'événements.

L'animation du réseau est assurée au démarrage du réseau par la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) et le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD).

Feuille de route 2019

Une réunion de préfiguration du réseau a eu lieu en novembre 2018 à Dunkerque, rassemblant 20 organismes de l'ensemble des Hauts-de-France. Celle-ci a permis de déterminer les objectifs suivants pour 2019 :

- Lancer officiellement le réseau au cours de l'assemblée générale de l'Observatoire Régional de la Commande Publique des Hauts de France (ORCP) début 2019 ;
- Informer par une campagne d'information et d'adhésion avec pour objectif de :
 - 1- rassembler les acheteurs publics avec un maillage géographique régional ;
 - 2- inscrire des membres sur le réseau social professionnel RAPIDD (Réseau des administrations publiques intégrant le développement durable) ;
 - 3- cibler les collectivités et en particulier les communes et les EPCI afin qu'elles constituent le bon niveau de relais sur le territoire.
- Travailler sur la pérennisation et la gouvernance du réseau ;
- Développer la circulation de l'information et le partage d'expérience : outils et méthodes à définir (newsletter, fiche de retour d'expérience...);
- Programmer 3 réunions thématiques en 2019 sur les thèmes presentis :
 - Économie circulaire
 - Coût global et analyse du cycle de vie
 - Circuits courts / alimentation durable (locale et/ou bio)



Parrainage du réseau

Le réseau APuRe Hauts-de-France est créé sous le parrainage :

- du **Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire**, représenté par Mme Laurence MONNOYER-SMITH, Commissaire générale et déléguée interministérielle au développement durable
- de l'**Observatoire Régional de la Commande Publique des Hauts de France**, représenté par son président, M. Jean-Paul DELEVOYE et M. le Préfet de Région, M. Michel LALANDE
- du **Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)**, représenté par sa présidente, Mme Aurore COLSON
- de la **Communauté Urbaine de Dunkerque**, représentée par son président M. Patrice VERGRIETE

A Lille, le 1^{er} février 2019

En présence de :

<p>Centre ressource du développement durable CERDD</p>  <p>Monsieur Emmanuel BERTIN Directeur</p>	<p>Observatoire régional de la commande publique ORCP</p>  <p>Monsieur Jean-Paul DELEVOYE Président de l'ORCP</p>
---	--

<p>Préfecture de la région Hauts-de-France</p>  <p>Monsieur Michel LALANDE Préfet de région, préfet de zone de défense et sécurité nord</p>	<p>Communauté urbaine de Dunkerque</p>  <p>Monsieur Patrice VERGRIETE Président</p>
--	--